



Ville de
Rivière-du-Loup



MOT DU MAIRE

Rivière-du-Loup est la première ville entrepreneuriale au Canada. C'est le résultat de l'analyse effectuée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI).

Cela signifie énormément pour nous tous, pour plusieurs raisons. D'abord, finir au premier rang canadien n'est pas une mince affaire. C'est un accomplissement extraordinaire qui est une première dans l'histoire de notre ville. Et puis, parce que cela constitue une incomparable carte de visite dont nous pouvons nous servir, partout, dès qu'il est question de développement économique ou régional. Il s'agit aussi d'une visibilité et une publicité remarquables pour notre ville, notre région, pour attirer autant la main-d'œuvre que les investisseurs.

Je l'ai dit, c'est l'ensemble de la collectivité qui a contribué à cette reconnaissance nationale. Les entrepreneurs, les partenaires, la Ville et l'ensemble des citoyens sont responsables de cet excellent climat d'affaires. La Ville travaille avec énergie, chaque jour, pour favoriser le développement économique, l'essor de l'entrepreneuriat loupérois. Nos entrepreneurs désirent continuer d'investir chez nous, ils font preuve d'un dynamisme et d'une volonté contagieux.

Ce qui me rend le plus fier, c'est que nous parvenons à décrocher ce titre, tout en n'ayant jamais sacrifié la qualité de vie de nos citoyens. De fait, il est possible de conjuguer développement économique, développement durable et qualité de vie. Rivière-du-Loup en est la preuve vivante.

Pour cela, je rends hommage à l'ensemble de notre collectivité.

M. M. M. M. M.

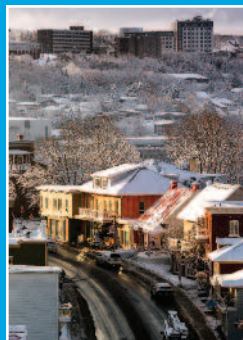


Rivière-du-Loup, première ville entrepreneuriale au Canada

UN SUCCÈS COLLECTIF

Rivière-du-Loup est le meilleur endroit au Canada pour faire des affaires, conclut le classement de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) publié en 2016.

SUITE EN PAGE 2



Développement économique
À L'AUBE D'UNE
**STRATÉGIE
NOUVELLE**
PAGE 3



RENOUER AVEC
**SON BAC
BRUN**
PAGE 5



Éric Côté
FAIRE SON NID EN
ENVIRONNEMENT
PAGE 6



Rivière-du-Loup, première ville entrepreneuriale au Canada
UN SUCCÈS COLLECTIF

Rivière-du-Loup, première ville entrepreneuriale au Canada
À L'AUBE D'UNE STRATÉGIE NOUVELLE

Rivière-du-Loup est le meilleur endroit au Canada pour faire des affaires, conclut le classement de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) publié en 2016. « La culture entrepreneuriale est si forte chez nous qu'il s'agit davantage d'une récompense que d'une surprise, explique le maire Gaétan Gamache. L'entrepreneuriat local, sous toutes ses formes, est exceptionnellement vivant, dynamique et vit de beaux moments à Rivière-du-Loup. Nos citoyens ont ça dans le sang, dans leurs gènes, ce qui fait en sorte que la dynamique locale est clairement orientée vers le développement de l'entrepreneuriat. Nous parlons tous la même langue (entrepreneuriale), nous nous comprenons et cela facilite le travail de l'administration municipale qui, du coup, est déjà au courant et sensible aux réalités des commerçants, industriels et entrepreneurs de notre territoire, et à même de saisir les attentes et les besoins des nouveaux investisseurs. »



Le sondage note la forte concentration d'entrepreneurs, un taux élevé de démarrage d'entreprises, des chefs d'entreprise qui ont un niveau d'optimisme et de réussite élevé ainsi que des politiques fiscales et réglementaires de l'administration municipale favorables au développement des affaires. Il en ressort également une très grande satisfaction à l'égard de la vie à Rivière-du-Loup. « Voilà pourquoi nous disons qu'il s'agit, sans aucun doute, d'un succès collectif, répond le maire Gamache. Indéniablement, notre présence commerciale est forte, de même que nos perspectives et nos politiques. Mais, le fait que l'on apprécie la vie chez nous est un signal clair que l'on aime tout ce que Rivière-du-Loup a à offrir : des infrastructures sportives et culturelles de qualité, un environnement sain, la proximité du fleuve, une collectivité animée et accueillante, tous ces éléments me rendent aussi très fier de ce résultat. Ce n'est donc pas que l'affaire de l'un ou de l'autre, cette première place au classement est le résultat d'un travail collectif. Les gens d'affaires, les partenaires, la Ville et les citoyens, tous ont une part de ce succès qui leur revient. »

Le rôle de la Ville dans tout ça? D'abord, elle a le devoir d'offrir un contexte économique favorable. Ainsi, une ville en santé financière qui, comme Rivière-du-Loup, contrôle sa dette et présente des taux de taxes concurrentiels contribue à ce climat attrayant. Puis, plus directement, les politiques fiscales et réglementaires, les mesures d'accompagnement et son travail auprès des entrepreneurs viennent jouer un rôle majeur dans le succès d'une ville. « Nos incitatifs sont bons, notre accueil également. Et pour améliorer encore davantage la qualité de notre accompagnement, nous avons créé le Service du développement économique, à même les services municipaux, afin d'être en mesure de répondre très rapidement aux demandes des entrepreneurs. Le bureau du responsable, Denis Goulet, se trouve à quelques pas du bureau du maire ou du mien, à quelques pas du Service de l'urbanisme. Aussi, nous dégainons très rapidement », assure le directeur général, Jacques Poulin.

Pour la suite, se maintenir au sommet du monde entrepreneurial canadien ne sera pas une mince affaire. Le maire Gaétan Gamache entend déployer l'énergie nécessaire afin d'y parvenir. « Nous devons constamment nous améliorer. Nous sommes d'ailleurs continuellement en train de nous remettre en question, à chercher à nous dépasser, à satisfaire encore davantage nos citoyens, nos entrepreneurs. Nous y travaillerons sans relâche, avec, comme toujours, l'objectif ultime de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la collectivité. Le développement économique ne se fait pas ici en négligeant le reste. Au contraire. C'est en faisant évoluer les intérêts des uns et des autres dans la même direction que nous parvenons à être la meilleure ville entrepreneuriale au pays, peut-être la meilleure ville tout court ! »



S'asseoir sur ses lauriers, pas tout à fait le style de Denis Goulet, directeur du Service du développement économique de la Ville de Rivière-du-Loup. Il entend plutôt faire en sorte que l'excellent climat d'affaires et le développement économique de la Ville se poursuivent avec la même énergie, mais en mettant de l'avant une stratégie au goût du jour.

En effet, l'actuelle stratégie qui inspire les efforts de la Ville date de 2012. De cette stratégie sont nés la concertation régionale de 2015, le Living Lab en innovation ouverte (Llio), de même que le Service du développement économique de la Ville de Rivière-du-Loup qui a, quant à lui, produit un plan d'action.

Cette stratégie comportait 5 grandes priorités : contribuer à la croissance des entreprises existantes (par l'innovation, l'exportation), développer la filière industrielle (chaîne de valeurs), maximiser l'espace du parc industriel, accompagner efficacement nos entrepreneurs et offrir un service proactif auprès des investisseurs potentiels.

Au bout de 5 ans, l'heure de la mise à jour est venue. Denis Goulet mettra à profit sa vaste expérience, 25 ans de sa vie dédiée au développement économique dont 7 ans à la direction régionale du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, afin de conduire l'exercice qui mènera à une toute nouvelle stratégie en 2017. « Cinq ans, c'est la durée de vie normale pour une stratégie, explique M. Goulet. Maintenant, il est temps de réunir l'ensemble des partenaires pour établir la vision, les objectifs, les défis et les moyens pour les relever. »

« Mettre au monde une stratégie collée aux réalités actuelles, aux besoins actuels et futurs de nos entreprises, de notre collectivité »

La suite

Dès le début de l'année s'enclenchera une série de consultations de l'ensemble des acteurs, qu'il s'agisse des gens d'affaires, des partenaires économiques, institutionnels, les citoyens eux-mêmes, progressant du même souffle au travers des mécanismes municipaux que sont la commission du développement économique et le conseil.

L'exercice de refonte de la stratégie sera mené selon trois grands axes : qui sommes-nous? Où allons-nous? Comment nous y rendre? Au terme du processus, on aura identifié la mission, la vision, les valeurs, de même que les forces, faiblesses, les enjeux, les opportunités, les menaces et les objectifs de Rivière-du-Loup. Valide pour 5 ans, la nouvelle stratégie s'appuiera sur un plan d'action, des suivis, ainsi que la mesure des progrès réalisés.

L'objectif? « Mettre au monde une stratégie collée aux réalités actuelles, aux besoins présents et futurs de nos entreprises, de notre collectivité, répond Denis Goulet. Tout cela, bien entendu, dans une perspective de développement durable, pour le bien de l'ensemble de la collectivité. »

EN ROUTE VERS LES JEUX DU QUÉBEC 2021



À l'avant : le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre de la Famille, Sébastien Proulx; À l'arrière : le maire, Gaétan Gamache, le directeur du Service loisirs, culture et communautaire, Benoît Quellet, le président de SPORTSQUÉBEC, Michel Allen, et le directeur général de l'organisation, Alain Deschamps.

La finale des Jeux du Québec à l'hiver 2021 qui se tiendra à Rivière-du-Loup semble à la fois loin et tout près. Loin, parce que les jeunes, les organisateurs et la communauté ont tous très hâte de vivre cet événement unique, et tout près parce qu'il y a tant à faire avant l'ouverture officielle des Jeux!

D'importantes étapes ont été franchies jusqu'à présent : l'obtention des jeux, le dévoilement de nos partenaires (l'Association des concessionnaires d'automobiles et de camions de Rivière-du-Loup, Premier Tech), ainsi que la signature de l'entente officielle entre SPORTSQUÉBEC et la Ville de Rivière-du-Loup, en octobre dernier.

Dans les mois à venir, l'incorporation de l'organisme responsable de la tenue des Jeux sera réalisée. Cette même organisation pourra dès lors se consacrer à la planification, la gestion et la tenue de l'évènement. Aussi, des missions d'observation assisteront d'ici 2021 aux Finales des Jeux du Québec, dont celle d'Alma en février 2017 et de Thetford Mines à l'été 2018. Et puis, bientôt, certains éléments de communication seront dévoilés afin de mettre en valeur les partenaires associés aux Jeux à Rivière-du-Loup, dont une activité spéciale prévue au printemps.

À suivre!



RIVIÈRE-DU-LOUP, CHAMPIONNE TOUTES CATÉGORIES

Il y a de quoi être particulièrement fiers d'être Louperivois cet automne, alors que Rivière-du-Loup a remporté plusieurs honneurs dans des champs d'action diversifiés, qui s'ajoutent au prestigieux titre de Première ville entrepreneuriale au Canada.

Une eau 5 étoiles!

Dans le cadre du Programme d'excellence en eau potable de Réseau environnement, la Ville a reçu une certification 5 étoiles, la plus haute distinction possible. Ce programme d'attestation évalue la turbidité de l'eau traitée ainsi que l'inactivation des pathogènes. Levons notre verre... d'eau à cette distinction!

Phase 3 d'optimisation

Dans ce même programme, notre usine de purification d'eau potable a atteint la phase 3 d'optimisation, une étape que seules 5 autres villes québécoises ont également atteinte. Les deux distinctions ont été remises à la Ville en même temps en novembre dernier.



La Rôtisserie St-Hubert fait partie des ICI qui participent... Bravo!

2^e position nationale – SQRD

Rivière-du-Loup a reçu le second prix du défi municipalités de la Semaine québécoise de réduction des déchets, pour le projet de collecte porte-à-porte de la matière organique auprès des industries, commerces et institutions (ICI) et l'instauration d'une taxation incitative. Pas moins de 70 projets étaient en lice, représentant 230 municipalités.



Marc-André Desjardins, président du CA de Réseau Environnement, Geneviève Pigeon, gestionnaire en environnement au Service de l'environnement et du développement durable, Gaétan Gamache, maire de la Ville de Rivière-du-Loup, et Jean Lacroix, président-directeur général de Réseau Environnement

Municipalité 4 fleurons

De passage cet été dans notre ville, les évaluateurs des Fleurons du Québec ont maintenu la classification de 4 Fleurons pour les années 2016-2018. Selon l'organisation, cette note reflète un « embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines. »

Finaliste régional - CNESST

Dans la catégorie « organisme public » des Grands Prix en santé et sécurité au travail, la Ville s'est illustrée par la création d'un équipement permettant l'arrachage de quenouilles aux étangs aérés. Autrefois connue sous le vocable CSST, la CNESST a salué le nouvel outil, qui permet de travailler à partir de la berge. De cette façon, les travailleurs n'ont plus à aller sur le plan des eaux usées en chaloupe et les risques de maux de dos sont également diminués.

RENOUER AVEC SON BAC BRUN

Le directeur du Service de l'environnement et du développement durable, Éric Côté, le dit d'emblée : « la collecte du bac brun, c'est un choix environnemental et économique. Environnemental, car elle nous permet de réduire la quantité de matières enfouies et ainsi diminuer la production de gaz à effet de serre. Économique, alors que chaque tonne qui passe à l'usine de biométhanisation coûte moins cher à traiter, en plus de nous permettre de rencontrer les incontournables obligations gouvernementales. C'est sans compter les revenus qui vont aussi peser lourd dans la balance lorsque nous commencerons à vendre du biocarburant! »

En effet, les déchets de table et matières organiques constituent, lorsqu'ils sont enfouis, la principale source d'émissions de gaz à effet de serre. Participer à la collecte des matières organiques est donc un geste concret que tous peuvent poser dans la lutte aux changements climatiques.



Les résultats, en toute transparence

Pour les 11 mois de collecte de 2015, 2 310 tonnes ont été détournées de l'enfouissement. Plus de 9 400 tonnes l'ont été pour une même période en 2016, de quoi remplir 6 piscines olympiques! À l'été 2015 comme 2016, le résidu des matières traitées a été livré comme prévu, un terreau fertilisant riche en phosphore qui a permis d'engraisser des terres agricoles environnantes. La qualité est au rendez-vous, les agriculteurs concernés souhaitent même signer à long terme.

Actuellement, le débit de production de biogaz est de 80 m³ à l'heure. Il ne reste que quelques ajustements à finaliser sur l'équipement de purification du biogaz et le tout devrait être opérationnel incessamment. Le modèle retenu ici, une première en Amérique du Nord, permettra donc de générer des revenus, devenant vraiment *Une collecte qui carbure...* et qui alimente notre économie.

Question collecte, d'ailleurs, chapeau aux résidents et aux industries, commerces et institutions qui trient, car ils le font bien : la qualité de la matière est excellente et le volume en progression constante. Toutefois, on constate dernièrement un plafonnement des ménages qui adoptent la 3^e voie.

L'hiver, excellent moment pour renouer avec son bac brun

Par temps chaud l'été dernier, vous avez mis un terme à votre relation avec votre beau brun ou encore, vous n'avez pas osé faire le contact avec lui par crainte des odeurs? Ne le laissez pas mourir de faim, seul, abandonné dans le banc de neige. Profitez du froid pour apprendre ou réapprendre à le connaître!

L'hiver est en effet l'occasion tout indiquée pour commencer à l'utiliser en douceur. « Il y a nécessairement une période d'adaptation et d'essais erreurs pour ceux qui l'adoptent, mais les familles réalisent vite que c'est finalement très simple. On intègre quelques trucs et rapidement, le geste devient routinier et facile, au même titre que la récupération fait maintenant partie du quotidien », souligne Éric Côté.

LA CLÉ DU SUCCÈS



La clé du succès, l'hiver, est de s'assurer que les matières ne collent pas aux parois. Voici quelques trucs :

- Pour absorber l'humidité, quelques épaisseurs de papier journal au fond du bac peuvent être utiles;
- Un morceau de carton, par exemple une boîte de céréales, au fond du bac peut également aider à ce que celui-ci se vide bien à chaque collecte;
- Emballez les aliments dans du papier journal avant de les verser dans le bac;
- Doublez votre bac brun d'un grand sac en papier (pas obligatoire si vous emballez les aliments, mais utile);
- Faites vider votre bac à chaque collecte, même s'il n'est pas plein.



L'HÔTEL DE VILLE A 100 ANS

L'hôtel de ville célèbre son centenaire en 2017. Amorcée en 1916, la construction s'est achevée l'année suivante, alors que l'édifice fut inauguré le 23 septembre 1917.

Reconnu lieu historique national par Patrimoine Canada, l'hôtel de ville et son beffroi est le point visuel culminant du centre-ville. C'est à l'ingénieur Georges Ouimet (1881-1940) que l'on doit cette figure emblématique, à laquelle les Louperivois portent un sincère attachement.

Avant de dévoiler les festivités du centenaire, la Ville lançait récemment une vidéo sur celui qui a laissé sa marque dans notre paysage architectural. Outre l'hôtel de ville, on lui doit les plans de l'aqueduc municipal, de plusieurs résidences cossues et de la centrale hydroélectrique. Pour avoir un aperçu de cette grande époque de construction, rendez-vous sur le site WEB de la Ville, pour visionner la vidéo *Georges Ouimet, portrait d'un bâtisseur*.

Programmation à venir

La programmation complète des activités liées au centenaire de l'édifice sera disponible au printemps. Au menu : les secrets de la tour de l'horloge, la maquette de la ville revisitée et un clin d'œil à l'inauguration de l'édifice, 100 ans plus tard. Une date à réserver d'ores et déjà votre agenda, le samedi 23 septembre 2017.

Éric Côté

FAIRE SON NID EN ENVIRONNEMENT

Il dirige le Service de l'environnement et du développement durable à la Ville de Rivière-du-Loup depuis près de 15 ans. Pour lui, la qualité de l'environnement est une préoccupation professionnelle... et personnelle.

L'intérêt d'Éric Côté pour l'environnement, la nature, ne date pas d'hier. C'est au début du secondaire qu'il a la piqure de la biologie. Son oncle, Fernand Gagné, enseignant au Cégep de Rivière-du-Loup, lui transmet sa passion pour la biologie. « D'ailleurs, ceux qui sont passés dans la classe de Fernand Gagné en gardent un beau souvenir. Ça m'a conduit à un emploi d'été dans le secteur de l'environnement. Ce contact avec la gestion de l'environnement m'a convaincu de faire ma maîtrise dans ce domaine. »

Après 10 années passées en Gaspésie au ministère de l'Environnement, ce Rimoukois d'origine se retrouve à Laval. Il n'y reste pas longtemps, attiré par l'offre de la Ville de Rivière-du-Loup qui se cherchait quelqu'un pour mettre au monde son tout nouveau Service de l'environnement. « C'était l'occasion pour moi de revenir dans ma région, me rapprocher de ma famille et de relever un défi extrêmement intéressant. Créer de toute pièce le Service de développement durable est une chance dans une carrière. Le plus beau, c'est que la volonté politique et administrative était la même : ne pas se limiter, créer un service qui corresponde réellement à nos besoins. J'ai eu le champ libre », se souvient-il.

Et son service n'a pas lésiné sur les efforts ni l'innovation, tant et si bien que Rivière-du-Loup est devenue un modèle au Québec. « Nous avons créé la toute première politique de gestion de l'eau au Québec. Je suis très fier de ça. J'ai été invité partout pour faire des conférences. Et depuis, nous sommes toujours un pas en avant des autres et non pas seulement réactifs ». D'ailleurs, la Ville récolte régulièrement les honneurs pour sa gestion de l'eau¹, tout comme pour sa gestion des matières résiduelles.



« Pour moi, c'est le gros bon sens qui prime. Tout ça est lié : l'économie, le social et l'environnement. Et je cherche toujours à les concilier. »

Afin de répondre aux besoins actuels et futurs, le Service de l'environnement vivra quelques changements. « On est rendu là. En 2016, les besoins ne sont plus les mêmes qu'à l'époque. On veut adapter la structure en fonction de ça, pour rendre la ressource dédiée à l'environnement disponible pour l'ensemble des services de la Ville. Mon rôle se concentrera davantage sur la vision globale pour améliorer les pratiques de l'ensemble de l'organisation. »

Éric Côté se décrit lui-même comme un « vert pâle », pour illustrer le fait qu'il se préoccupe de l'environnement, tout en étant conscient des besoins en termes de développement. « Pour moi, c'est le gros bon sens qui prime. Tout ça est lié : l'économie, le social et l'environnement. Et je cherche toujours à les concilier. »

S'il est amateur de vert dans son travail, il l'est aussi dans ses loisirs, lui qui apprécie beaucoup ceux du terrain de golf local. Mais, sa passion, c'est l'ornithologie. « C'est comme ça depuis l'adolescence. On a une région idéale pour l'observation : le marais de Cacouna qui est un des beaux sites au Québec, on a une variété de milieux à proximité : le fleuve, la forêt. » Des arguments qui ont contribué à convaincre Éric Côté de quitter Laval à l'époque, pour refaire son nid par ici. « Ça faisait partie des « plus ». Pour moi, ça contribue à la qualité de vie. »

¹ Voir en page 4 les honneurs récents de la Ville.

RECEVEZ-VOUS NOTRE INFOLETTRE?

Toutes les deux semaines, la Ville expédie son Infolettre par courriel à ses abonnés. Dans ce précieux pense-bête, vous trouverez des rappels des dates importantes, des conseils pratico-pratiques autant sur la collecte des déchets que la prévention des incendies et une foule de renseignements sur les différents services municipaux.

Comment vous inscrire?

Par courriel : ville@ville.riviere-du-loup.qc.ca

En ligne : dans la section « liens importants » de notre site web

Par téléphone : 418 867-6700



Nouveau rôle d'évaluation 2017-2018-2019

C'EST PAS SORCIER!



Le rôle d'évaluation foncière a été mis à jour. En vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, la Ville de Rivière-du-Loup a confié ce mandat à la firme d'évaluation Servitech inc. Il faut savoir que la firme applique les règlements et normes adoptés par le gouvernement du Québec et que la pratique est très encadrée.

Un rôle d'évaluation foncière est l'inventaire de tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité. Il indique la valeur de chaque propriété sur la base de sa valeur réelle, en date du 1^{er} juillet 2015. La valeur réelle ou marchande d'une propriété est sa valeur d'échange sur un marché libre et ouvert à la concurrence. Autrement dit, il s'agit du prix le plus probable que pourrait payer un acheteur pour une propriété lors d'une vente de gré à gré. Cette valeur, inscrite au rôle d'évaluation, sert de base à l'application des taxes municipales et scolaires.



Il est toujours possible de contester une valeur inscrite au rôle. Il suffit, dans un premier temps, de communiquer avec la Ville. Si cela s'avère nécessaire, le contribuable peut faire une demande de révision (frais), puis exercer un recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ).

Pour plus d'informations, vous pouvez visionner les capsules vidéo de la Ville, au contenu clair et accessible, en cliquant sur l'image du **Budget**, sur la page d'accueil.

Cette valeur est établie au terme d'un exercice d'évaluation, d'analyse et de projections rigoureux, les inspecteurs disposant de différentes méthodes pour le réaliser. Ils tiennent compte de facteurs tels que le secteur, les dimensions du terrain, la superficie habitable, l'âge de la propriété, etc. Pour les propriétés générant des revenus de location ou dans lesquelles se tiennent des activités économiques, l'évaluation se base également sur la capacité à générer des revenus.

Pour obtenir des explications complémentaires sur le système québécois d'évaluation foncière, vous pouvez consulter le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, dans la section **Évaluation foncière**.

Plaintes et requêtes

Je contacte ma ville!

Par internet: ville.riviere-du-loup.qc.ca
(en tout temps)

Par téléphone: 418 862-2121
(sur les heures de bureau. Pour les urgences seulement en dehors de ces heures)

Pour localiser, photographier et signaler un problème, téléchargez* l'application **Voilà!** appvoila.com

*Disponible gratuitement sur Apple Store et Google Play

Une requête?
Une plainte?
Un bris?
Un nid-de-poule?
Un problème?
Des suggestions?
Besoin d'informations?

Le système de Plaintes et requêtes est là pour vous!





BOULE DE NEIGE PROGRAMMATION 2017

14 et 21 janvier, 13 h à 16 h
Glissade en tubes (tubes disponibles sur place)
Lieu : Pente Frontenac

27 janvier, 19 h à 21 h 30
Disco-patin en plein-air
Lieu : Patinoire du centre-ville (42, rue de l'Hôtel-de-Ville)

28 et 29 janvier, 13 h à 16 h
Glissade en tubes (tubes disponibles sur place)
Lieu : Pente Frontenac

2 au 5 février
Concours intercollégial de sculpture sur neige
Lieu : Rue Lafontaine

3 février, 19 h à 20 h 30
Marche aux flambeaux
Lieu : Parc des Chutes



4 et 5 février
Les Plaisirs d'hiver sur la Laf!
Lieu : Rue Lafontaine

5 février, 10 h à 15 h
Marché public Lafontaine
Lieu : Carré Dubé

11 février, 10 h à 16 h
Course des neiges
Lieu : Anneau de glace Frontenac
et parc du Campus-et-de-la-Cité

12 février, 13 h à 17 h
Initiation au Yukigassen
Lieu : Parc Blais

12 février, 13 h à 16 h
Glissade en tubes (tubes disponibles sur place)
Lieu : Pente Frontenac

17 au 19 février
Festival Grimpe en Ville – \$
Lieu : Parc des Chutes

26 février, 13 h à 16 h
Glissade en tubes (tubes disponibles sur place)
Lieu : Pente Frontenac

4 mars, 10 h à 16 h
Tournoi de Yukigassen – \$
Lieu : Parc Blais

5 mars, 19 h à 20 h 30
Randonnée de raquettes aux flambeaux
Lieu : Départ du parc Cartier (rue du Cabotage)

6 au 10 mars, 8 h 30 à 12 h – 13 h à 16 h 30
Géorallye hivernal avec GPS
Lieu : Départ du bureau d'information touristique

11 et 12 mars, 13 h à 16 h
Glissade en tubes (tubes disponibles sur place)
Lieu : Pente Frontenac



POUR INFORMATION ET DÉTAILS

Service loisirs, culture et communautaire
418 862-0906 www.ville.riviere-du-loup.qc.ca
 www.facebook.com/serviceloisirsrdl



AUTRES DATES À L'AGENDA LOUPERIVOIS

9 au 12 février

Vues dans la tête de... Anne Émond

6 au 10 mars

Semaine en famille

Ne manquez pas la programmation à venir!

7 mars

Date limite pour le 1^{er} versement des taxes municipales

18 avril

Ouverture de l'écocentre

Semaine du 7 mai

1^{re} collecte des rebus volumineux
Sur réservation avant le 5 mai, 12 h

PRODUCTION

Publié par la Ville de Rivière-du-Loup en janvier 2017
978-2-924095-21-8 (imprimé)
978-2-924095-22-5 (pdf)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2017

POUR NOUS JOINDRE

Ville de Rivière-du-Loup
418 867-6700 · ville@ville.riviere-du-loup.qc.ca
www.ville.riviere-du-loup.qc.ca



Rivière-du-Loup,
leader en développement durable!

Ce bulletin est publié sur du papier Enviro 100,
100% postconsommation